



## USAGES MÉCONNUS DES RAYONNEMENTS

# HIER AUTORISÉS... AUJOURD'HUI INTERDITS



La radioactivité était utilisée autrefois dans nombre d'objets aujourd'hui interdits. Il vaut mieux s'en séparer, l'Andra les collecte.



### À NE SURTOUT PAS REPRODUIRE...

#### LA RADIOACTIVITÉ POUR SE RÉGÉNÉRER

Commercialisées dans les années 1920 et 1930, des carafes dans lesquelles on insérait des capsules de sels de radium étaient censées délivrer « une eau revigorante ».

Un grand sportif de golf américain en est mort prématurément.

#### LA RADIOACTIVITÉ POUR ÊTRE BELLE

Au début des années 1930, une crème de beauté au radium et au thorium sort sur le marché. Nommée Tho-Radia, elle promet d'embellir les femmes en effaçant leurs rides.

En 1937, le radium et le thorium sont classés comme substances vénéneuses, mettant fin à l'aventure « miraculeuse » de la marque.

#### LA RADIOACTIVITÉ POUR MIEUX VOIR LA NUIT

Dans les années 1920, on utilisait le radium dans les peintures luminescentes de montres, de réveils et d'instruments d'avion, pour une utilisation nocturne.

Les femmes qui peignaient dans les usines ces objets ont développé des cancers et des nécroses de la mâchoire car elles affinaient leur pinceau avec les lèvres.

#### LA RADIOACTIVITÉ POUR GUÉRIR

Les objets au radium à usage médical (ORUM) étaient très répandus au début du XX<sup>e</sup> siècle. Aiguilles, sondes, compresses au radium équipaient les bureaux des chirurgiens et des radiologues.

Ces objets sont parmi les plus actifs et donc les plus dangereux. Si vous en avez, il faut vous en débarrasser auprès de l'Andra.



### LA RADIOPROTECTION ÉVOLUE ENCORE...

Jusque dans les années 1980, des paratonnerres radioactifs ont été installés sur les toits. Ils sont interdits depuis 1987 mais certains demeurent en place.

Jusqu'au début des années 2000, les détecteurs de fumées incorporant une source radioactive ont été largement utilisés. Depuis, de nouvelles technologies aussi fiables mais sans risques ont fait leur apparition.

En situation normale, ni l'un ni l'autre ne présentent de danger pour la santé des personnes. Cependant, ils peuvent présenter des risques s'ils sont détériorés ou démontés.



#### Pour plus d'information

sur le processus de collecte, rendez-vous sur le site Internet de l'Andra, rubrique Espace producteur



### ET AUJOURD'HUI ?

L'ajout de substances radioactives est interdit dans les produits de consommation et de construction. Des dérogations sont possibles mais demeurent exceptionnelles. L'usage de la radioactivité n'est justifié que s'il n'existe pas de technique équivalente.



#### L'INAPARAD

Le site officiel de l'inventaire national des paratonnerres radioactifs.

